

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
VIVIENNE-GAILLON
15 juin 2015**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
Sandrine WANTEN	Oui	Gilles Dejean DE LA BATIE	Oui
		Marie-Laure THERRY	Oui
Marielle KHAKOULIA	Oui	Catherine GARNIER- DUVERNET	Non
Muriel POISSON	Non		
Marie-Christine MALECOT	Oui		
Frank BOYER	Oui		
Hussein BENSADDEK	Excusé		
Gunnar STREHMEL	Non		
Pascal MUNIER	Oui		
Patrice TIJOUX	Non		

Elus présents : Bruno CHARPENTIER, Maxime DES GAYETS, Jean-Paul MAUREL, Véronique LEVIEUX. Était présent également le député de la circonscription, Pierre LELOUCHE.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

2. POINT SUR LE FINANCEMENT DU BAL DE LA BOURSE

Hélène DE BARMON explique la genèse de cette manifestation qui réunit chaque année plusieurs milliers d'habitants de l'arrondissement et de la capitale et qui est financée pour partie par les Conseils de quartier à hauteur d'un montant qui grève significativement leur budget de fonctionnement. Il faudrait envisager un autre modèle ou d'autres sources de financement pour le Bal de manière à ce que les conseils de quartier disposent de moyen pour d'autres actions. Elle indique avoir rencontré avec Marie-Christine MALECOT Edward MAYOR représentant de l'association Air2Fête qui organise le bal pour le compte des Conseils de quartiers. Il ressort de cette réunion que les postes de dépenses sur lesquels il serait possible d'agir sont peu nombreux. Dans ce contexte, il a été envisagé de tenter d'augmenter la part des entreprises finançant le bal en contrepartie de la mention de leur logo sur les affiches et de mettre en place des actions de crowdfunding ciblées.

Maxime DES GAYETS rappelle que les crédits de fonctionnement des Conseils de quartier sont considérablement affectés par l'octroi des sommes pour l'organisation de la manifestation. Les coûts progressent chaque année, notamment à cause du gardiennage de la salle et de l'augmentation du devis sécurité imposé par GL Events, le concessionnaire du palais Brongniart. L'hôtel de Ville a été sollicité pour une aide financière mais la réponse tarde à venir.

Jean-Paul MAUREL confirme que le Bal a pris une dimension très importante et que les Conseils de quartier ne pourront pas augmenter chaque année leur enveloppe dédiée au Bal.

Marie-Christine MALECOT suggère de solliciter les entreprises de l'arrondissement.

Gilles DE JEAN DE LA BATIE considère à son tour que les entreprises sont trop souvent démarchées pour des aides financières et que c'est à l'association en charge de l'organisation du Bal de trouver de nouvelles entrées financières.

Maxime DES GAYETS affirme que la manifestation est devenue trop importante pour qu'une seule association comme Air2fête cherche toute seule des sources de financement. Il y a plusieurs acteurs qui y participent et cela fait la richesse du Bal.

Jean-Paul MAUREL propose au Conseil de quartier de solliciter le maire pour une médiation avec le GL EVENTS.

Marielle KHAKOULIA propose d'aller voir GL EVENTS en compagnie du maire pour proposer un partenariat quand la situation se présentera.

Sandrine WANTEN propose de recentrer l'événement sur l'arrondissement car le soir il y a beaucoup de personnes qui arrivent de l'extérieur. Elle propose également une entrée à 1 €. Hélène DE BARMON indique que cette solution a été évoquée lors de la réunion qui s'est tenue avec Air2Fête et qu'elle a été écartée compte tenu des risques et difficultés inhérents à la gestion d'une caisse lors d'un événement tel le Bal.

Marie-Christine MALECOT se demande si on ne pouvait pas filtrer à l'entrée les habitants du 2^{ème} arrondissement : ce n'est pas possible.

Un vote est organisé et 1000€ ont été approuvés par les Conseillers présents pour le soutien du Bal.

Hélène DE BARMON propose de retravailler le projet avant les vacances d'été avec l'association Air2Fête.

3. POINT SUR LE PROJET « VERT PRÈS DE CHEZ MOI » DE LA RUE DALAYRAC

Franck BOYER rappelle le projet de jardin-refuge en collaboration avec la LPO et financé par la Ville de Paris dans le cadre du budget « Vert près de chez moi » qui a été développé lors de la précédente réunion du Conseil de quartier. Pour mémoire, le projet s'articule autour d'un environnement écologique propice aux oiseaux territoriaux et migrateurs par l'implantation d'une part de végétation ad hoc et d'autre part de nichoirs-refuges, sous l'expertise de la LPO.

Sandrine WANTEN affirme qu'il n'y a pas grand monde qui passe dans la rue Dalayrac et s'interroge dès lors sur la pertinence du projet. Franck BOYER évoque 1.500 personnes par jour et surtout le souhait d'un environnement minéral plus végétalisé et pacifié.

Pour obtenir le soutien du Conseil de quartier Vivienne-Gaillon et promouvoir également le conseil de quartier, un vote est organisé et approuvé par les Conseillers présents : 750€ sont alloués sur les crédits investissements pour les nichoirs et accessoires éligibles à ce type de dépense, comprenant également une expertise sur la pose et 500€ sur les crédits de fonctionnement pour l'expertise sur les végétaux optimaux et information ; le site internet du Conseil de quartier abritera également la communication internet sur le projet.

4. PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU PASSAGE CHOISEUL

Le passage Choiseul jouxte la rue Dalayrac. Franck BOYER fait intervenir Raphaël BOUCHEMOUSSE, représentant de la société qui organise la charte de restauration du passage le plus long de Paris (187m). Des supports de présentation sont remis aux participants. Les travaux de restauration du passage seront terminés à l'horizon automne 2016 en deux périodes de travaux distinctes.

L'éclairage du passage en arceau sera remplacé, à compter d'avril 2016 par les lanternes du style originel faites sur mesure d'après des photos mais avec la technologie LED actuelle.

La restauration du sol sera terminée en septembre 2016 (avec des travaux de jour et de nuit incluant le week-end au mois d'août 2016) et inclura les câblages électriques. Le sol qui a été enlevé dans les années 70-80 présentait une pierre de Bourgogne qui a pu être retrouvée grâce à un reportage vidéo de l'INA de 1967 sur Céline où il y a un travelling au sol.

Le document précise que 60% des commerces du passage sont de restauration rapide. Si les bailleurs ne freinent pas le phénomène, celui-ci risque de s'amplifier.

5. RETOUR SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Hélène DE BARMON revient sur la commission du 2^{ème} arrondissement qui a dû prioriser les projets de l'arrondissement. 12 projets ont été retenus par les services de la Ville sur la cinquantaine déposée dans l'arrondissement. 2 projets ont également été retenus pour être englobés dans des projets plus vastes au niveau parisien. L'enveloppe totale des projets pouvant être retenus dans l'arrondissement est de 700.000€.

Franck BOYER souligne qu'au niveau du quartier, le projet « piétonisation de la rue des Petits-champs » est également présenté au titre de « Tout Paris » et pourrait faire l'objet d'un vote s'il est retenu au niveau de la commission Paris.

Prochaine étape : le vote parisien qui se déroulera entre le 10 et le 20 septembre qui départagera les projets. Une campagne d'information aura lieu à la rentrée.

7. DIVERS

Jean-Paul MAUREL indique que toutes les rues de l'arrondissement (sauf l'avenue de l'Opéra) vont passer en zone 30 avant la fin de cette année, et notamment les rues de Richelieu et des Petits-Champs.

Prochaine réunion du Conseil de quartier : 28.09 2015 à 20 heures en mairie d'arrondissement.